

RAPPORT DE GESTION 2019
Avenir Assurance Maladie SA

2019

Votre assureur en bref

Sous la raison sociale

«Avenir Assurance Maladie SA»

«Avenir Krankenversicherung AG»

«Avenir Assicurazione Malattia SA»

existe pour une durée illimitée une société anonyme fondée en vue de poursuivre un but qui n'est pas de nature économique au sens de l'article 620, alinéa 3 du Code suisse des obligations (CO) et ayant son siège à Martigny.

Avenir Assurance Maladie SA assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

Avenir Assurance Maladie SA évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

Conseil d'administration

Présidente	Mme Karin Perraudin
Vice-président	M. Roland Marcel Eberle
Secrétaire	M. Fabio Naselli Feo
Administrateurs	M. Marc André Ballestraz
	M. Jean-Blaise Conne
	M. Urs Schwaller
	M. Jürg Tschanz

Direction

Directeur général	M. Thomas Boyer
Directeurs	M. Philippe Buthey
	M. Vincent Claivaz
	M. Thomas J. Grichting
	M. Pierre-Luc Marilley
	M. Paul Rabaglia
	M. Florian Raemy
	Mme Sophie Revaz

Organe de révision externe

Ernst & Young AG
Aeschengraben 9
4051 Basel

Engageons-nous !

Avenir Assurance Maladie SA est une société faisant partie de Groupe Mutuel Holding SA qui place l'intérêt de ses assurés au cœur de ses préoccupations.

Comme toutes les sociétés du groupe, son regard est tourné vers le futur : changer, innover, évoluer. En 2019, déjà, et bien avant la crise actuelle, le Groupe Mutuel a d'ailleurs décidé d'évoluer, de se remettre en question. Pas par dogme ou par principe. Mais simplement, pour mieux accompagner nos assurés et nos clients.

Nous sommes intimement convaincus que l'assurance-santé de demain sera plus proche de vos besoins, plus personnalisée et plus humaine. Nous souhaitons être votre partenaire de vie et vous conseiller le mieux possible, tout au long de votre parcours.

C'est pour cela que votre caisse s'engage chaque jour pour vous offrir les meilleurs services et les meilleures prestations. Le chemin sera long. Mais, comme le dit la sagesse populaire, le voyage compte tout autant que la destination.

Le voyage 2019 a été marqué par trois éléments clés: des résultats financiers excellents, des engagements de plus en plus affirmés et une farouche volonté d'aller de l'avant. Avec comme principale préoccupation, la satisfaction de nos clients.

Les résultats financiers 2019 sont solides et permettent à votre caisse de reverser des millions de francs à ses assurés. Cela démontre que notre stratégie et nos engagements sont respectés. Lorsque les primes couvrent les coûts et que les réserves sont suffisantes, notre volonté et notre devoir sont de rembourser nos assurés et non pas d'accumuler des réserves excessives. Les efforts entamés pour contenir la hausse des coûts doivent par contre se poursuivre, à tous les niveaux, faute de quoi les primes augmenteront à nouveau.

Nos engagements envers la société se déclinent ainsi en plusieurs volets: sponsoring sportif et culturel, innovation pour les clients, échanges d'idées, développement durable, bien-être au travail ou bénévolat.

En 2019, de nombreux projets, initiés par le conseil d'administration, portés par la direction et mis en place par les collaboratrices et les collaborateurs, ont vu le jour.

Tout ce que nous faisons, nous le faisons pour vous et pour vous offrir le meilleur service possible. C'est dans tous les cas notre envie et notre devoir dans un domaine aussi sensible et précieux que la santé. Que le souffle et la solidarité des pionniers de l'assurance maladie nous permettent de ne jamais le perdre de vue, surtout dans ces périodes troubles.

Chiffres-clés

		2019	2018
Résultat annuel	CHF	56'631'994	68'962'357
Nombre d'assurés AOS		173'595	189'322
Total du bilan	CHF	474'568'582	409'486'123
Chiffre d'affaires brut par secteur d'activité			
Assurances obligatoires des soins (LAMal)	CHF	736'484'848	792'542'464
Assurances indemnités journalières (LAMal)	CHF	8'619'807	9'602'206
Total	CHF	745'104'655	802'144'670
Provisions totales pour sinistres non-liquidés			
	CHF	159'054'768	170'780'000
en % des prestations nettes d'assurance		23,7%	25,3%
Total des fonds propres LAMal			
	CHF	228'784'955	170'503'961
en % des primes brutes		30,7%	21,3%

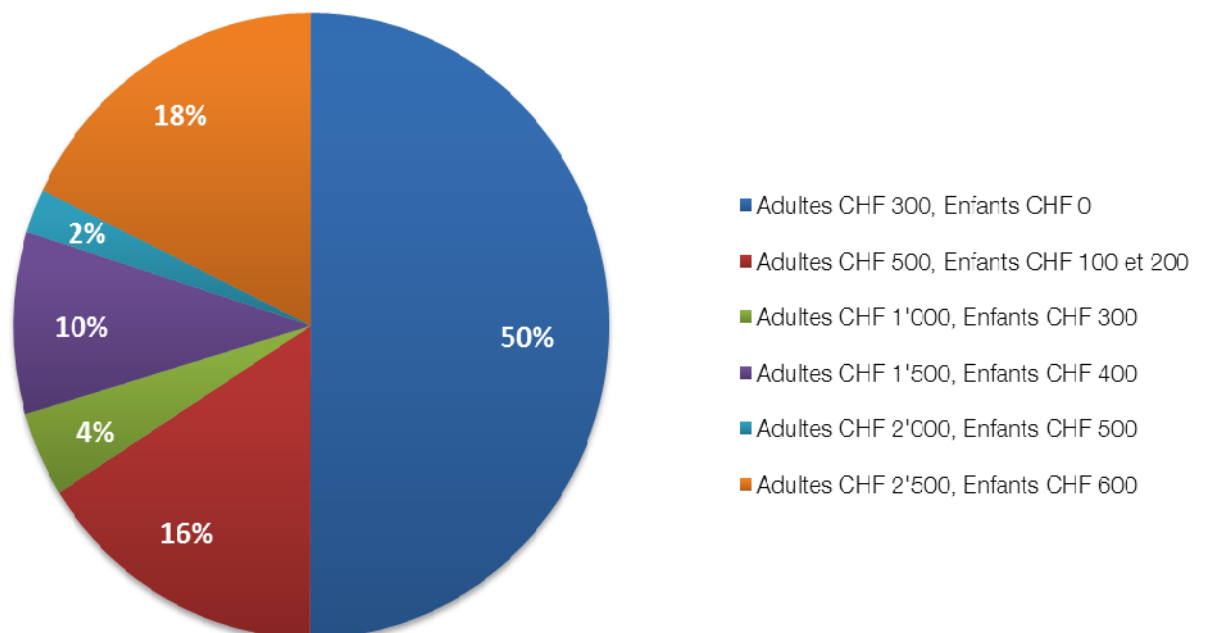
Faits et chiffres

Effectif d'assurés

Avenir Assurance Maladie SA connaît en 2019 une diminution de son portefeuille AOS (assurance obligatoire des soins) avec une baisse d'effectif de 15'727 membres (-8,3%), lequel atteint désormais 173'595 assurés contre 189'322 en 2018.

Effectif moyen	2019
Hommes	72'990
Femmes	70'215
Enfants	30'390
Nombre d'assurés total	173'595

Répartition de l'effectif par franchises



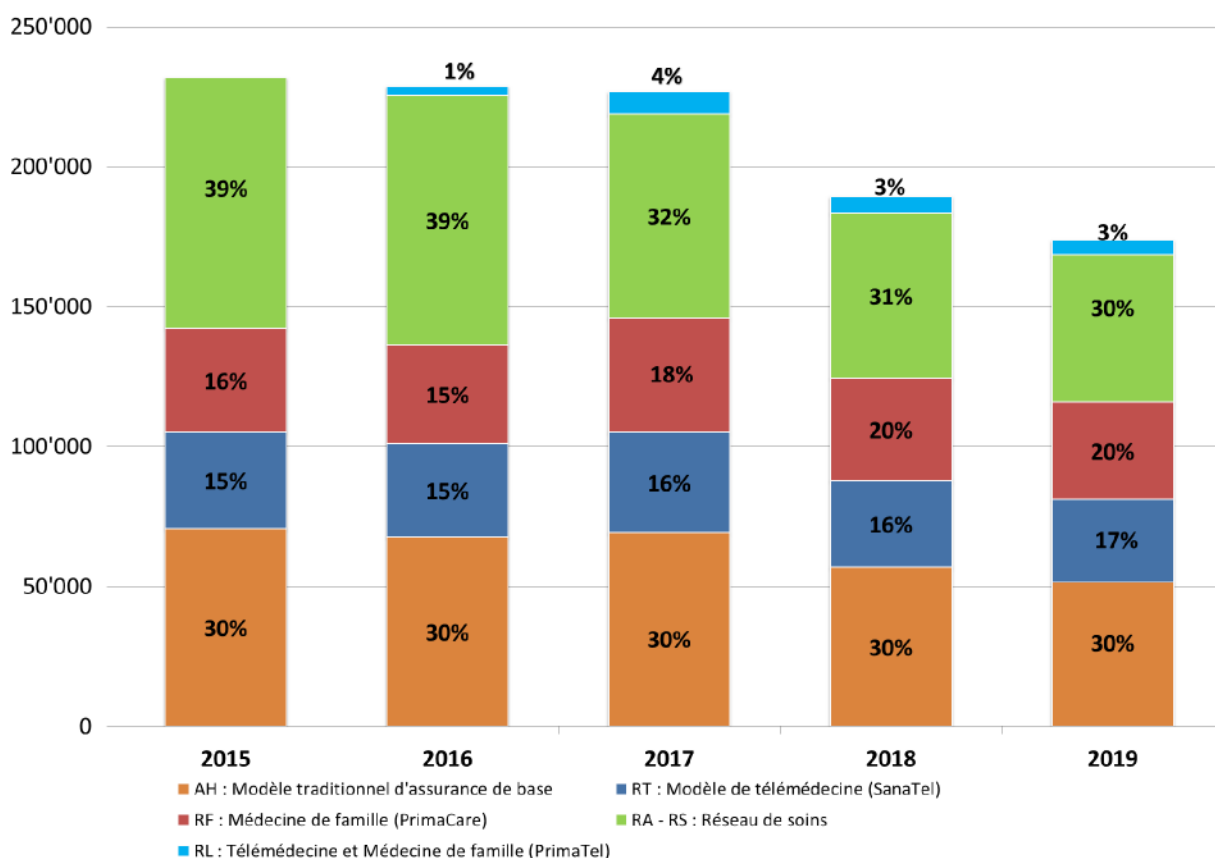
Des modèles alternatifs d'assurance attractifs

Avenir Assurance Maladie SA propose divers modèles alternatifs d'assurance qui garantissent une prise en charge médicale globale et de qualité pour une prime avantageuse. Ces assurances s'inspirent de la philosophie du Managed Care.

Ces différents modèles d'assurance visent à responsabiliser davantage les fournisseurs de soins et les assurés qui acceptent certaines restrictions en contrepartie de réductions de primes.

Près de 122'000 assurés ont souscrit à un modèle alternatif d'assurance : 5'000 assurés ont opté pour le modèle de télémédecine et médecin de famille (PrimaTel), 30'000 assurés pour le modèle de télémédecine (SanaTel), 34'500 assurés pour le médecin de famille (PrimaCare) et 52'500 assurés pour un réseau de soins.

Evolution des effectifs AOS d'Avenir Assurance Maladie SA

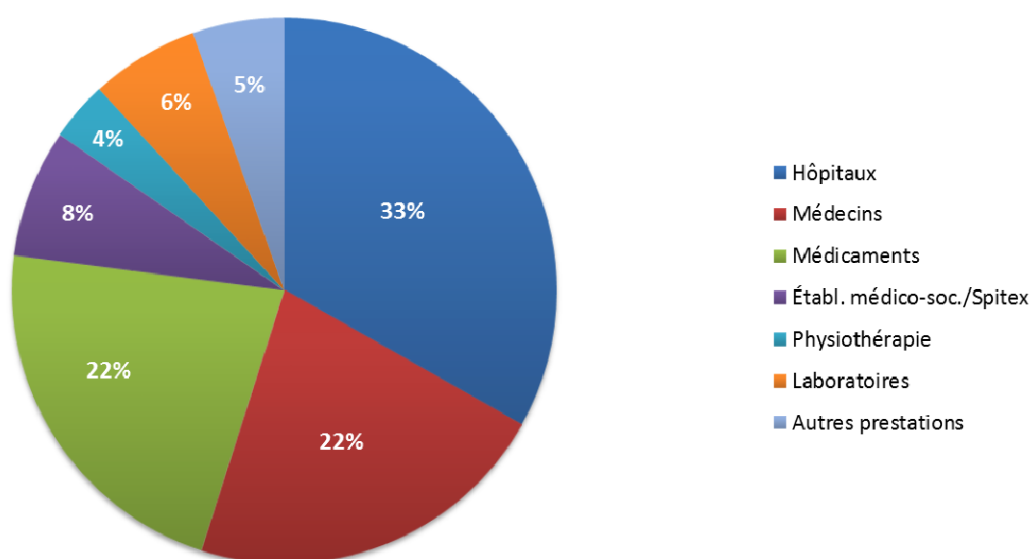


Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins	2019
Hôpitaux	254'718'337
Médecins	166'767'787
Médicaments	169'671'757
Établissements médico-sociaux / Spitex	58'231'988
Physiothérapie	27'061'393
Laboratoires	49'286'204
Autres prestations	41'538'534
Total des prestations	767'276'001

Les trois secteurs des hôpitaux, des cabinets médicaux et des médicaments représentent 77% des coûts.

Répartition des charges par fournisseur de soins



Gouvernance

Conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA

Le Conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique du Groupe Mutuel Holding SA. Il est composé de 9 membres au maximum, élus pour deux ans. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

Son travail est soutenu par trois commissions spécialisées:

- la commission d'audit et des risques,
- la commission innovation et transformation digitale,
- la commission de rémunération et de nomination.

Les commissions informent régulièrement le Conseil d'administration de leurs activités.

Groupe Mutuel Holding SA

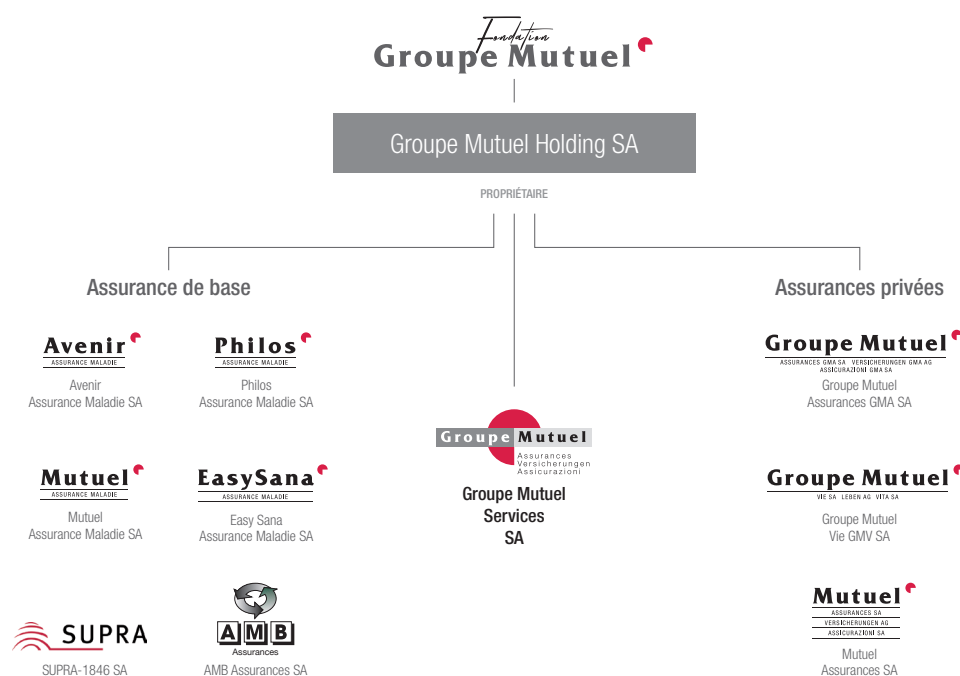
Groupe Mutuel Holding SA appartient intégralement à Groupe Mutuel Fondation, une fondation à but non lucratif. Celle-ci soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse au travers de multiples démarches.

La société fille Groupe Mutuel Services SA met notamment son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition des autres sociétés du groupe. Cette mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profite l'ensemble des sociétés et des clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance obligatoire des soins (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différentes sociétés. Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives et conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche. Ces répartitions sont également auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Le Groupe Mutuel Services SA peut également offrir ses prestations à des sociétés tierces. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.

Avenir Assurance Maladie SA est justement détenue depuis 2018 par Groupe Mutuel Holding SA.

Structure du Groupe Mutuel dès le 1.1.2018



Direction générale

Suite au départ de deux membres de la Direction générale en 2018, le Groupe Mutuel a décidé de renforcer son organisation. Après plus de cinq ans en tant que directeur général, Paul Rabaglia a passé le témoin à Thomas Boyer et a repris la responsabilité du nouveau domaine Transformation & Business Development.

Thomas Boyer, ancien membre de la Direction de la Mobilière et ancien membre du conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA, a été nommé CEO dès le 19 août 2019. L'arrivée de Pierre-Luc Marilley en tant que directeur Clients & Marché, en octobre 2019, a également permis à Vincent Claivaz de se consacrer pleinement au domaine Entreprises & Prévoyance. La nomination de Pierre-Luc Marilley a pour objectif de réaffirmer la volonté de l'entreprise de placer le client au centre de ses priorités.

Avec ces différentes nominations, le conseil d'administration a clairement souhaité renforcer la Direction générale. Cela afin dans le but d'atteindre les ambitieux objectifs fixés, notamment dans le domaine de l'expérience client et de la transformation digitale. À fin 2019, la Direction générale du Groupe Mutuel est ainsi composée de huit membres.

Système de contrôle interne

Le conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il a chargé la Direction générale de procéder à sa mise en oeuvre. Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates.

La mise en oeuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense. La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles. La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Compliance, Gestion des risques et Actuaire responsable. L'Audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôle et l'Audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

Fonction Compliance

La fonction Compliance est en charge de la conformité envers la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l'exercice de la fonction Compliance.

Fonction Gestion des risques

La fonction Gestion des risques est en charge de la gestion intégrée des risques et contrôles, notamment de la revue indépendante des risques et contrôles ainsi que de l'animation du système de contrôle interne.

Audit interne

L'Audit interne soutient le Conseil d'administration dans son rôle de haute surveillance. Il informe régulièrement du résultat de ses contrôles et propose des mesures d'amélioration.

Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

La rémunération du Conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA est régie par un règlement adopté par les organes de toutes les sociétés de la Holding. Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés de la Holding, limite les rémunérations annuelles par entité à Fr. 25'000.– pour le/la président(e) et à Fr. 24'000.– pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du Conseil d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de poste d'administrateurs qu'ils occupent au sein des sociétés du Groupe Mutuel Holding SA. Le plafond est de Fr. 220'000.– pour le/la président(e) et de Fr. 100'000.– pour les autres administrateurs.

En 2019, le Conseil d'administration d'Avenir Assurance Maladie SA a été rémunéré à hauteur de CHF 82'101, la rémunération la plus importante s'élevant à CHF 19'435.

La direction étant déléguée au Groupe Mutuel, ce dernier refacture ces frais aux sociétés membres du Groupe Mutuel.

En 2019, la rémunération totale des membres de la Direction générale s'est élevée à CHF 2'859'992 (salaire de base et part variable ne pouvant excéder 20% du salaire de base, prestations de prévoyance et d'autres indemnités), la plus importante se montant à CHF 472'007.

La part d'Avenir Assurance Maladie SA sur cette rémunération de la Direction générale est de 8,4%, soit CHF 240'291, dont CHF 39'657 pour la plus importante.

Gestion des capitaux

L'année 2019 restera dans les mémoires comme un des meilleurs crus pour les investisseurs depuis une dizaine d'années. Les performances financières réalisées ne résultent toutefois pas d'une croissance économique plus forte, d'une baisse des tensions géopolitiques ou d'une sensible hausse des bénéfices des entreprises. Une fois de plus, les banques centrales ont rouvert le robinet de l'argent bon marché, occultant ainsi la guerre commerciale et technologique entre les Etats-Unis et la Chine, la montée en puissance du nationalisme et du protectionnisme, les tensions militaires avec l'Iran, la Syrie et la Turquie, les tensions dues au Brexit ainsi que l'augmentation des crises sociales dans de nombreux pays. Ces interventions ont généré des plus-values importantes dans tous les types d'actifs, des actions aux obligations, en passant par l'or et l'immobilier.

Sur le plan économique, 2020 enregistrera probablement une croissance modérée, inférieure à son potentiel, avec une inflation bien ancrée dans la zone de confort des banques centrales. Les risques de récession ou de hausses de taux restent modérés. L'endettement privé, étatique et des entreprises se retrouvent par contre à un niveau bien supérieur à celui connu en 2007 et 2008 et en conséquence, la capacité de remboursement sera liée au maintien de taux très bas.

A la date d'écriture de ce rapport, la crise générée par la pandémie due au Covid-19 a bouleversé les marchés ainsi que notre style de vie. La correction touche l'entier des actifs gérés, et l'arrêt brutal de la circulation des biens et des personnes à travers le monde devrait générer une récession profonde au 2ème et 3ème trimestre. La reprise est étroitement liée à la circonscription de la pandémie, et à ce jour, aucune projection fiable n'est possible. Les capitaux de la société sont placés dans des entreprises leaders dans leurs marchés respectifs, et les débiteurs obligataires sont de qualité. Nous restons investis, persuadés que cette situation délicate trouvera son épilogue à court ou moyen terme.

En 2019, le rendement des placements d'Avenir Assurance Maladie SA est de 6,82%, tandis que la performance de la stratégie de placement retenue se situe à 6,91%.

Rapport financier

Avenir Assurance Maladie SA a terminé l'année 2019 sur un chiffre d'affaires net de CHF 734,6 millions, soit une diminution de 6,6% par rapport à l'année 2018.

Les prestations nettes versées en faveur de nos assurés s'élèvent à CHF 670,3 millions, en baisse de 0,9% par rapport à l'année précédente. A ce montant se soustraient CHF 11,7 millions de diminution à la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan.

Au niveau des charges, il faut également mentionner le montant de CHF 19,8 millions reçu du fonds de la compensation des risques des autres assureurs (CHF 17,6 millions versés en 2018) dès lors le produit annuel lié à la compensation des risques par assuré adulte s'élève ainsi à CHF 152,3 (une charge de CHF 126,1 en 2018).

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à CHF 29,6 millions pour l'exercice 2019, en légère baisse de 1,5% par rapport à l'année comparative. Pour le secteur de l'assurance de base, nous pouvons observer un coût annuel par assuré, qui passe de CHF 153,0 en 2018 à CHF 164,2 pour l'année 2019.

Les charges et produits hors exploitation ont dégagé un résultat positif de CHF 12,8 millions, montant tenant compte d'une attribution à la provision sur titres de CHF 1,6 million.

Le résultat d'entreprise enregistre pour l'exercice 2019 un bénéfice de CHF 56,6 millions, montant intégralement attribué aux réserves.

Cette bonne santé financière permettra à Avenir Assurance Maladie SA de soumettre pour approbation à l'OFSP le versement de CHF 19,0 millions à ses assurés en 2020.

RAPPORT FINANCIER

13	Compte de résultat
14	Bilan
15	Tableau des flux de trésorerie
16	Tableau de variation des fonds propres
	Annexes aux comptes 2019 :
17	Principes comptables et méthodes d'évaluation
19	Compte de résultat par domaine d'activité
20	Explications relatives au compte de résultat
22	Explications relatives au bilan
23	Autres indications
24	Proposition d'utilisation du résultat
25	Rapport de l'organe de révision

Compte de résultat

	Annexe	2019	2018
Produits			
en CHF			
Primes acquises pour propre compte	1	734'585'666	786'852'551
Charges			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	-670'297'920	-676'236'209
Variation des provisions techniques	8	-7'395'768	12'048'000
Compensation des risques entre assureurs		19'782'455	-17'579'763
Autres charges d'assurance		-3'310'307	-3'528'576
Total des charges de l'assurance		-661'221'541	-685'296'547
Frais de gestion et d'administration	3	-29'574'671	-30'020'117
Résultat technique de l'assurance		43'789'453	71'535'886
Autres charges financières		-198'543	-16'954
Produits sur les placements en capitaux	4	17'769'091	6'111'320
Charges sur les placements en capitaux	4	-3'153'007	-9'873'896
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		-1'575'000	1'206'000
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux		12'842'541	-2'573'530
Résultat de l'exercice		56'631'994	68'962'357

Bilan

	Annexe	31.12.2019	31.12.2018
Actifs			
en CHF			
Placements de capitaux	5	228'161'055	213'382'372
Comptes de régularisation	6	46'337'316	18'753'323
Créances	7	88'234'499	92'500'101
Liquidités		111'835'712	84'850'327
Total des actifs		474'568'582	409'486'123

	Annexe	31.12.2019	31.12.2018
Passifs			
en CHF			
Capital-actions		100'000	100'000
Réserve générale		50'000	50'000
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		108'649'200	41'697'525
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		46'041'761	44'031'080
Résultat de l'exercice		56'631'994	68'962'357
Fonds propres		211'472'955	154'840'961
Provisions techniques pour propre compte	8	178'101'768	170'780'000
Autres provisions techniques	8	610'000	536'000
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	9	16'702'000	15'127'000
Comptes de régularisation.	10	5'282'644	5'091'674
Dettes	11	62'399'214	63'110'488
Fonds étrangers		263'095'626	254'645'162
Total des passifs		474'568'582	409'486'123

Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2019	2018
Résultat	56'631'994	68'962'357
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	-10'702'144	7'741'772
Amortissements / revalorisations sur les créances	996'000	-10'000
Modification des provisions techniques pour propre compte	7'321'768	-12'110'000
Modification des autres provisions techniques	74'000	62'000
Modification des provisions non techniques	-	-
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	1'575'000	-1'206'000
Augmentation / diminution des créances	3'269'603	-7'202'995
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	-27'583'993	-14'535'971
Augmentation / diminution des dettes	-711'274	9'831'726
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	190'970	-10'694'540
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	31'061'924	40'838'350
Investissements nets dans des placements de capitaux	-4'076'539	-1'589'243
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-4'076'539	-1'589'243
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Total du flux de fonds net	26'985'385	39'249'107
Liquidités état initial 01.01.	84'850'327	45'601'220
Liquidités état final 31.12.	111'835'712	84'850'327
Variation des liquidités	26'985'385	39'249'107

Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Capital- actions	Réserve générale	Fonds spécial	Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Résultat	Capital propre
Fonds propres au 31.12.2018	100'000	50'000	19'287	41'678'237	44'031'080	68'962'357	154'840'961
Répartition du résultat de l'année précédente		-	-	66'951'676	2'010'681	-68'962'357	-
Fonds propres au 01.01.2019	100'000	50'000	19'287	108'629'913	46'041'761	-	154'840'961
Résultat annuel						56'631'994	56'631'994
Fonds propres au 31.12.2019	100'000	50'000	19'287	108'629'913	46'041'761	56'631'994	211'472'955

Il n'y a pas eu de paiement de dividende. Selon les statuts art. 28, le versement d'un dividende provenant des moyens de l'assurance-maladie sociale est prohibé au sens de l'art. 13, al. 2, lettre a LAMal.

Annexe aux comptes 2019

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

Modifications des paramètres d'évaluation

Suite à l'importante fluctuation du niveau de volatilité, et afin de maintenir un niveau de réserves sur titres adéquat, le degré de probabilité d'occurrence de la formule Risk Adjusted Capital a été augmenté de 99.75% en 2018 à 99.85% en 2019.

Depuis l'exercice 2019, la valeur des terrains et constructions est calculée à l'aide d'une base de donnée externe qui se fonde sur des transactions similaires sur le marché. Au 31 décembre 2018, l'analyse se basait sur une moyenne pondérée entre la valeur de rendement prise deux fois et la valeur historique.

Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements. Si aucune valeur actuelle n'est connue ou ne peut être déterminée, les placements sont exceptionnellement comptabilisés au coût d'acquisition, déduction faite des ajustements de valeur. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices/charges non réalisés du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

Immeubles

Les immeubles sont évalués individuellement à la valeur de marché. L'analyse a lieu annuellement en utilisant une base de donnée externe qui se fonde sur des transactions similaires sur le marché. La valeur limite supérieure est fixée par la valeur d'expertise.

Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

Avenir Assurance Maladie SA a décidé de redistribuer, en 2020, des excédents de primes 2019 dans certains cantons. Dans ce but, une provision pour remboursement de primes a été constituée au 31.12.2019.

Autres provisions techniques

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue est la „Risk adjusted capital“. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie, degré de probabilité).

Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

Compensation des risques

Pour chaque boucllement, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du boucllement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Des provisions pour participations aux excédents sont constituées afin de disposer des fonds nécessaires pour verser à nos clients leur part de la marge bénéficiaire sur leur propre contrat à l'échéance de la période pour laquelle le résultat est calculé. Afin d'évaluer les montants à verser chaque année la provision est déterminée par année d'échéance. Le calcul s'effectue au boucllement de chaque année, pour chaque contrat, pour la période allant du début du droit à la part aux excédents jusqu'à la date de boucllement.

Annexe aux comptes 2019

Compte de résultat par domaine d'activité

en CHF	Assurance obligatoire des soins LAMAL			Assurances indemnités journalières LAMal			Total		
	2019	2018	Variation en %	2019	2018	Variation en %	2019	2018	Variation en %
Produits									
Primes brutes	736'484'848	792'542'464	-7.1%	8'619'807	9'602'206	-10.2%	745'104'655	802'144'670	-7.1%
Part aux excédents	-	-	0.0%	-217'774	-175'140	24.3%	-217'774	-175'140	24.3%
Diminution des cotisations ^(*)	-11'874'150	-15'526'701	-23.5%	320'013	224'329	42.7%	-11'554'138	-15'302'372	-24.5%
Contributions à la réduction des primes	138'928'957	139'000'501	-0.1%	-	-	0.0%	138'928'957	139'000'501	-0.1%
Contribution à la promotion de la santé	-833'256	-908'746	-8.3%	-	-	0.0%	-833'256	-908'746	-8.3%
Cotisations créditées et versées à l'assuré	-138'928'957	-139'000'501	-0.1%	-	-	0.0%	-138'928'957	-139'000'501	-0.1%
Autres produits d'exploitation	2'086'179	1'094'138	90.7%	-	-	0.0%	2'086'179	1'094'138	90.7%
Primes acquises pour propre compte	725'963'621	777'201'156	-6.6%	8'722'045	9'651'995	-9.6%	734'585'666	786'852'551	-6.6%
Charges									
Prestations	-767'276'001	-778'693'157	-1.5%	-6'858'585	-6'001'058	14.3%	-774'134'586	-784'694'215	-1.3%
Variation des provisions techniques pour propre compte	-7'447'759	12'200'000	n/a	125'990	-90'000	n/a	-7'321'768	12'110'000	n/a
Participations	103'836'666	108'458'006	-4.3%	-	-	0.0%	103'836'666	108'458'006	-4.3%
Autres charges d'assurance	-3'219'332	-3'446'833	-6.6%	-90'975	-81'743	11.3%	-3'310'307	-3'528'576	-6.2%
Variation des autres provisions techniques	-	-	0.0%	-74'000	-62'000	19.4%	-74'000	-62'000	19.4%
Compensation des risques	19'782'455	-17'579'763	n/a	-	-	0.0%	19'782'455	-17'579'763	n/a
Charges de sinistres et prestations pour propre compte	-654'923'971	-679'061'746	-3.6%	-6'897'570	-6'234'801	10.6%	-661'221'541	-685'296'547	-3.5%
Frais de gestion et d'administration	-28'508'272	-28'974'425	-1.6%	-1'066'400	-1'045'692	2.0%	-29'574'671	-30'020'117	-1.5%
Total charges d'exploitation	-682'832'243	-708'036'172	-3.6%	-7'963'969	-7'280'493	9.4%	-690'796'212	-715'316'665	-3.4%
Résultat technique de l'assurance	43'031'378	69'164'985	-37.8%	758'075	2'370'901	-68.0%	43'789'453	71'535'886	-38.8%
Autres charges financières	-169'897	-14'127	n/a	-28'646	-2'827	n/a	-198'543	-16'954	n/a
Produits sur les placements en capitaux	15'205'375	5'092'283	198.6%	2'563'715	1'019'037	151.6%	17'769'091	6'111'320	190.8%
Charges sur les placements en capitaux	-2'698'093	-8'227'465	-67.2%	-454'914	-1'646'431	-72.4%	-3'153'007	-9'873'896	-68.1%
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-1'687'000	936'000	n/a	112'000	270'000	-58.5%	-1'575'000	1'206'000	n/a
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux	10'650'386	-2'213'309	n/a	2'192'155	-360'221	n/a	12'942'541	-2'573'530	n/a
Résultat de l'exercice	53'681'763	66'951'676	-19.8%	2'950'231	2'010'681	46.7%	56'631'994	68'962'357	-17.9%

(*) Les décomptes finaux pour les IJ LAMal sont établis durant l'exercice subséquent sur la base des masses salariales définitives, ce qui peut amener le poste 'diminution des cotisations' à présenter un produit ou une charge selon le montant des primes rétroactives à facturer ou à rembourser.

Explications relatives au compte de résultat

1 Primes acquises pour propre compte en CHF	2019	2018	Variation
Primes brutes	745'104'655	802'144'670	-57'040'016
Part aux excédents	-217'774	-175'140	-42'634
Primes rétroactives	-2'103'059	-5'422'660	3'319'600
Amortissement sur cotisations	-8'455'078	-9'889'712	1'434'634
Variation de la provision "Ducroire"	-996'000	10'000	-1'006'000
Contributions à la réduction des primes	138'928'957	139'000'501	-71'543
Contribution à la promotion de la santé	-833'256	-908'746	75'490
Cotisations créditées et versées à l'assuré	-138'928'957	-139'000'501	71'543
Autres produits d'exploitation	2'086'179	1'094'138	992'041
Total	734'585'666	786'852'551	-52'266'885

2 Charges de sinistres et prestations en CHF	2019	2018	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	-767'276'001	-778'693'157	11'417'156
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	103'836'666	108'458'006	-4'621'341
Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS	-663'439'335	-670'235'150	6'795'815
Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal	-6'858'585	-6'001'058	-857'527
Total	-670'297'920	-676'236'209	5'938'288

3 Frais de gestion et d'administration en CHF	2019	2018	Variation
Indemnités de gestion à des parties liées	-36'727'217	-36'057'360	-669'857
Frais de contentieux facturés	9'455'733	9'101'525	354'208
Autres frais administratifs	-2'303'188	-3'064'283	761'095
Total	-29'574'671	-30'020'117	445'446

Frais de gestion et d'administration par nature	2019	2018	Variation
Publicité et marketing	-1'569'997	-1'663'565	93'568
Commissions	-397'715	-304'490	-93'225
Frais d'exploitation divers	-27'606'959	-28'052'062	445'103
Total	-29'574'671	-30'020'117	445'446

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la gestion a été déléguée à Groupe Mutuel Services SA. Dès lors, il n'y a pas de personnel employé directement par Avenir Assurance Maladie SA.

4 Résultats sur les capitaux par catégorie en CHF	Produits	Charges	Résultat
Terrains et constructions	2'164'416	-132'537	2'031'879
Obligations et autres titres à revenu fixe	3'549'239	-1'096'437	2'452'803
Actions	7'402'223	-711'114	6'691'109
Autres placements	4'653'212	-1'212'919	3'440'293
Total	17'769'091	-3'153'007	14'616'084

Résultats par catégorie

en CHF

Terrains et constructions

	2019	2018	Variation
Produits	1'437'177	1'331'738	105'439
Charges	-132'537	-175'822	43'285
Réévaluations	727'239	-247'910	975'149
Résultat	2'031'879	908'006	1'123'873

Obligations et autres titres à revenu fixe

	2019	2018	Variation
Intérêts	1'468'232	1'730'811	-262'579
Bénéfices réalisés	129'059	31	129'028
Pertes réalisées	-190'575	-212'115	21'540
Bénéfices non réalisés	1'951'949	147'186	1'804'764
Pertes non réalisées	-893'564	-2'100'221	1'206'657
Charges sur capitaux	-12'297	-5'322	-6'975
Résultat	2'452'803	-439'631	2'892'434

Actions

	2019	2018	Variation
Dividendes	1'144'416	1'117'269	27'147
Bénéfices réalisés	467'009	237'682	229'327
Pertes réalisées	-100'049	-233'124	133'076
Bénéfices non réalisés	5'790'798	559'994	5'230'804
Pertes non réalisées	-559'596	-3'890'464	3'330'868
Charges sur capitaux	-51'469	-58'725	7'256
Résultat	6'691'109	-2'267'369	8'958'478

Autres placements

	2019	2018	Variation
Produits	323'942	243'009	80'933
Bénéfices réalisés	317'093	554'435	-237'342
Pertes réalisées	-667'969	-413'030	-254'939
Bénéfices non réalisés	4'012'177	189'166	3'823'012
Pertes non réalisées	-281'427	-2'333'400	2'051'973
Charges sur capitaux	-263'523	-203'761	-59'762
Résultat	3'440'293	-1'963'581	5'403'875

Explications relatives au bilan

5 Placements de capitaux
en CHF

	Valeur de marché au 31.12.2019	Valeur de marché au 31.12.2018	Variation
Terrains et constructions	22'383'000	21'652'000	731'000
Obligations et autres titres à revenu fixe	109'935'640	105'207'186	4'728'454
Actions	37'142'447	31'319'253	5'823'194
Instruments financiers dérivés - engagements	-3'843'737	-	-3'843'737
Actions	33'298'710	31'319'253	1'979'457
Liquidités affectées aux placements de capitaux	19'930'394	23'838'213	-3'907'819
Liquidités pour couverture de contrats futures	3'820'908	-	3'820'908
Liquidités	23'751'302	23'838'213	-86'911
Placements collectifs	38'440'645	30'995'746	7'444'899
Instruments financiers dérivés	51'758	69'974	-18'216
Prêts	300'000	300'000	-
Autres placements	38'792'403	31'365'720	7'426'683
Total	228'161'055	213'382'372	14'778'683

Liquidités pour couverture de contrats futures : le montant ouvert au 31.12.2019 concerne deux comptes de dépôt de marge couvrant une vente à découvert de 13 contrats S&P 500 mini (échéance 20 mars 2020) et une vente à découvert de 17 contrats SMI (échéance 20 mars 2020). Ces derniers sont présentés avec les actions sous Instruments financiers dérivés - engagements.

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2019		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	3'016	-	3'016
Opérations à terme - couverture	USD	48'742	-	48'742
Total		51'758	-	51'758

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2018		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	7'159	-	7'159
Opérations à terme - couverture	USD	62'815	-	62'815
Total		69'974	-	69'974

6 Comptes de régularisation actif
en CHF

	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Intérêts courus	579'125	732'667	-153'542
Compensation des risques à recevoir	43'329'938	16'626'334	26'703'604
Primes à facturer	773'017	678'744	94'273
Commissions payées d'avance	559'849	130'009	429'841
Autres actifs transitoires	1'095'387	585'569	509'817
Total	46'337'316	18'753'323	27'583'993

7 Créances
en CHF

	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	90'294'737	93'092'681	-2'797'944
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	-13'213'000	-12'217'000	-996'000
Subsides à recevoir	9'939'762	9'684'630	255'132
Impôts anticipés	242'334	450'836	-208'501
Créances sur partenaires ou parties liées ⁽²⁾	-	133'850	-133'850
Autres créances	970'665	1'355'105	-384'440
Total	88'234'499	92'500'101	-4'265'603

8 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques
en CHF

	31.12.2019	Attribution/ dissolution 2019	31.12.2018
Provisions techniques pour propre compte			
Provisions pour sinistre non liquidés AOS	158'700'759	11'599'241	170'300'000
Provisions pour sinistre non liquidés indemnités journ. LAMal	354'010	125'990	480'000
Provision pour remboursement de primes	19'047'000	-19'047'000	-
Total	178'101'768	-7'321'768	170'780'000

Autres provisions techniques	31.12.2019	Attribution/ dissolution 2019	31.12.2018
Provisions de vieillissement indemnités journalières LAMal	610'000	-74'000	536'000
Total	610'000	-74'000	536'000

Variation des provisions techniques **-7'395'768**

9 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux en CHF	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Taux de provisionnement déterminé	7.32%	7.09%	
Placements de capitaux	228'161'055	213'382'372	14'778'683
Provision nécessaire	16'702'000	15'127'000	1'575'000
Provision au bilan	16'702'000	15'127'000	1'575'000

10 Comptes de régularisation passif en CHF	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Commissions à payer	78'859	17'371	61'488
Autres passifs transitoires	5'203'785	5'074'303	129'482
Total	5'282'644	5'091'674	190'970

11 Dettes en CHF	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	309'683	382'624	-72'941
Primes encaissées d'avance	36'585'345	27'093'225	9'492'120
Comptes de passage ⁽¹⁾	20'129'508	30'673'261	-10'543'753
Participations aux excédents	515'025	745'363	-230'338
Dettes envers partenaires ou parties liées ⁽²⁾	4'517'577	3'608'047	909'530
Subsides	342'076	607'968	-265'892
Total	62'399'214	63'110'488	-711'274

⁽¹⁾ Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

⁽²⁾ Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Vie GMV SA, Mutuel Assurances SA, Groupe Mutuel Assurances GMA SA et le Groupe Mutuel Services SA.

Autres indications

Evénements survenus après la date du bilan

Le net recul des marchés financiers lié à la pandémie mondiale du COVID-19 ne remet pas en cause la solvabilité ni la situation financière de la société. Cet événement n'impacte pas la valeur des actifs et des passifs au 31.12.2019.

Excepté le point mentionné ci-dessus, aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, la situation financière et les résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 27 avril 2020.

Engagements conditionnels

Avenir Assurance Maladie SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs au conventions de gestion administratives qu'Avenir Assurance Maladie SA a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Services SA : Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration

Groupe Mutuel Assurances GMA SA : Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA

Mutuel Assurances SA : Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA

Groupe Mutuel Vie GMV SA : Convention de gestion administrative relative aux assurances vie

Proposition d'utilisation du résultat

par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale

en CHF	2019	2018
Résultat de l'exercice	56'631'994	68'962'357
Résultat disponible	56'631'994	68'962'357
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	-53'681'763	-66'951'676
./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMal	-2'950'231	-2'010'681
Solde du bénéfice à reporter	-	-

A l'Assemblée générale de
Avenir Assurance Maladie SA, Martigny

Bâle, le 27 avril 2020

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'Avenir Assurance Maladie SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 13 à 24) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Cyril Motte
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

Groupe Mutuel

Santé[®] Vie[®] Patrimoine[®] Entreprise[®]

Avenir Assurance Maladie SA

Rue des Cèdres 5 – Case postale – CH-1919 Martigny

Avenir Assurance Maladie SA – Easy Sana Assurance Maladie SA – Mutuel Assurance Maladie SA – Philos Assurance Maladie SA – SUPRA-1846 SA – AMB Assurances SA
Groupe Mutuel Assurances GMA SA – Mutuel Assurances SA – Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP – Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie

